



UNION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ET ANCIENNES ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES FRANÇAIS

5 rue Amyot 75005 Paris

Année civile

.....

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE MISE A JOUR

Période d'adhésion du 1^{er} janvier au 31 décembre

Si vous souhaitez (ré)-adhérer à l'Union des "A", cochez la case ci-dessous, complétez et/ou modifiez le questionnaire.

- OUI**, Je désire (ré)- **adhérer** à l'Union des "A" - Cotisation annuelle **Association 2024 : 40 euros**
Si pas d'association - Cotisation annuelle **Individuelle 2024 : 20 euros**

Votre situation pour l'année 2024 :

Nom de l'Association :

Abréviation :

Messagerie :

Site Web :

Situation Association : Pas d'association Dissoute Démission

Signature :

Le règlement peut être effectué :

- Par virement à l'ordre de l'Union des A : IBAN : FR76 3000 3022 6700 0200 0268 710
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Le bulletin peut être envoyé par mail à : abrenas@free.fr

- Par chèque à l'ordre de l'Union des A, à envoyer, accompagné du présent bulletin à :

Andrée BRENAS 17 Rue de la Grange Saint Pierre, Les Roches Bât Opale,
71850 Charnay les Mâcon Tel :06 62 39 23 14

Merci de compléter et/ou modifier le questionnaire ci-dessous

(Ces renseignements sont nécessaires pour la mise à jour de notre fichier et l'envoi des bulletins et de la lettre)

Nom du Lycée ou Collège :

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Messagerie :

**La cotisation donne droit à l'envoi par la poste d'un bulletin fédéral
et à l'envoi par mail de la lettre de liaison.**

Les bulletins et les lettres sont consultables sur le site : <https://uniondesa.fr/> - rubrique : Info